

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 31 octobre 2019 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au service administratif régional de la cour d'appel de Bourges

NOR : JUS B 1933095 A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services administratifs régionaux des cours d'appel ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 1^{er} décembre 2019, mis fin aux fonctions de Monsieur Thibault FLEURIAU, greffier, en sa qualité de régisseur titulaire au service administratif régional de la cour d'appel de Bourges.

Article 2

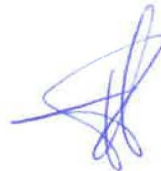
Monsieur Michael GUEZET, secrétaire administratif, est, à compter du 1^{er} décembre 2019, nommé régisseur titulaire au service administratif régional de la cour d'appel de Bourges.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de BOURGES, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 31 octobre 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la cheffe du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,



Aude TORCHY